

# Autorisation de Conduite selon R485 Cat. 1 (E1J)

R485

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Le stagiaire sera capable de :

- Utiliser un chariot de manutention à conducteur accompagnant dans les conditions optimales de sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

## Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur accompagnant.

## Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.  
Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

### Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).  
La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

## Les + métier

Formation à la conduite en sécurité de chariots gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant selon la recommandation CACES® R485 de la CNAM

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant dans les meilleures conditions de sécurité. Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite des chariots conformément à la recommandation R.485 de la CNAM. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

## Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : [adv@alyence-groupe.com](mailto:adv@alyence-groupe.com) ;

ou sur notre site internet [www.alyence.com](http://www.alyence.com).

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

## Parcours pédagogique

### Partie théorique

- les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- les responsabilités et qualités du cariste
- Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- La classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- Les différents organes des chariots automoteurs
- Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Les panneaux de circulation et d'obligation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- La maintenance de premier niveau et prise de poste
- La fin de poste
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

### Partie pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.

## Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite de gerbeur à conducteur accompagnant.

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise.

## **Méthodes et modalités d'évaluation**

- Formation en présentiel.
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

## **Modalités d'accessibilité handicap**

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

|  |                    |               |                       |
|--|--------------------|---------------|-----------------------|
|  | <b>Durée</b>       |               | <b>Effectif</b>       |
|  | <b>7.00</b> Heures | <b>1</b> Jour | Groupe de 8 Personnes |